

investissement. Permettez-moi d'aborder un autre aspect.

Le gouvernement a aboli certains programmes particuliers aux femmes. Dans ces conditions, certaines associations féminines sont condamnées à disparaître. Certaines ont déjà disparu par suite des coupes décrétées dans le budget du Secrétariat d'État.

J'aimerais vous expliquer la double difficulté qu'éprouvent les femmes. Celles-ci constituent en effet 70 p. 100 de tous les étudiants à temps partiel. À la lumière de ce que je disais tantôt à propos des coupes dans l'aide à l'enseignement postsecondaire, nous constatons que ce budget désavantagera les femmes non pas doublement, mais triplement.

L'éducation est l'un des principaux moyens qui permettent aux femmes d'accéder à l'égalité. Au Canada, il existe un lien direct entre le niveau d'études et le salaire. Si elles veulent pouvoir devenir égales et indépendantes, les femmes doivent avoir accès à l'éducation. C'est comme si le budget leur disait: «Fermez boutique. Abandonnez votre action positive et renoncez également à tout espoir de poursuivre des études à un niveau postsecondaire.» Voilà, à mon avis, le grand tort de ce budget.

J'aimerais dire un mot d'un troisième groupe des plus démunis au Canada, soit les autochtones. Hier, au cours de la période des questions à la Chambre des communes, j'ai entendu le ministre parler de l'augmentation des crédits alloués au ministère des Affaires Indiennes et du Nord canadien pour le règlement des revendications territoriales. Bien sûr qu'il y a eu augmentation. Mais le secrétaire d'État n'a pas dit pourquoi, lui qui a pris part à ces réunions, il a laissé amputer les programmes destinés aux Indiens. Le programme du Secrétariat d'État a perdu 23 millions, dont 19 millions devaient aller aux Indiens.

Un journal de Main, au Labrador, qui était publié en anglais et en inuktitut et distribué tout le long de la côte nord, était la voix des autochtones du nord du Labrador, leur point de ralliement et un moyen de formation et d'expression. Il disparaît complètement, il ferme et le personnel est mis à pied. Vous n'avez plus de voix. Vous êtes réduit au silence. On peut vous faire taire parce que vous avez moins d'influence. La station de radio de Main, au Labrador, qui diffusait dans les deux langues, l'anglais et l'inuktitut, servait elle aussi de tribune à ceux qui n'avaient pas d'autre moyen de se faire entendre, elle

Le budget

leur donnait un certain pouvoir politique, un moyen de s'exprimer.

Les gens du Sud ne comprennent pas que nous sommes envahis par les émissions de Vanna White, par les séries américaines. Cette invasion est déjà un problème dans le Sud, où le choix est vaste, où il y a le réseau d'État, mais dans le Nord, c'est doublement difficile de résister à l'avalanche de programmes du sud de la frontière et de survivre comme groupe culturel et comme peuple. Ces journaux et stations de radio autochtones laissaient une part active aux gens du Nord.

Il se passe bien d'autres choses, que ce soit dans le cadre budgétaire ou en dehors. Je vous en cite une, monsieur le Président. Les Postes ont interdit aux gens du Nord d'expédier des aliments par le courrier. Mon collègue de l'est de l'Arctique en a parlé récemment. On peut expédier des pièces de motoneige par la poste. Si sa motoneige tombe en panne, on peut faire venir par la poste une courroie ou une pièce de moteur. Tout cela peut s'expédier par la poste. Pas le lait. On ne peut pas faire venir de lait par la poste pour un bébé malade. Voilà comment le gouvernement traite les gens du Nord!

C'est un cercle vicieux pour nous. On nous punit parce que l'économie de l'Ontario surchauffe, mais de plus en plus de gens déménagent dans cette province tous les jours. Nous ne le voulons pas. Nous voulons contribuer dans notre propre région à la prospérité du pays, et non nous contenter de recevoir de l'aide.

Ce budget n'aide pas les faibles et les plus démunis du Canada. Au contraire, il creuse l'écart entre les riches et les pauvres, entre les puissants et les faibles, entre les nantis et les démunis. Le gouvernement conservateur doit en être tenu responsable.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député disposera, après 15 heures, de cinq minutes pour les questions ou observations.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.